

Terres nourricières en partage

souveraineté et qualité alimentaire pour tous

actions



septembre 2007

Vers une fracture alimentaire ?

Pression foncière accrue sur les terres fertiles les plus proches des villes...

Production alimentaire fortement délocalisée et toujours plus industrialisée, consommant chaque année 30 millions de TeP pour son seul transport en France...

Pollution importante de l'eau des sols et leur érosion accélérée...

Offre semencière quasi monopolisée, participant à la diminution de la biodiversité domestique...

Au Nord comme au Sud, la fragilisation des ressources naturelles et des lieux fertiles pose d'importantes questions sociétales :

1/ La capacité d'assurer une réponse satisfaisante et durable aux besoins fondamentaux des personnes les plus fragiles, dans les domaines de l'alimentation et de la santé... La possibilité pour chacun de choisir son alimentation ;

2/ Le maintien d'une agriculture paysanne proche des foyers de consommation urbains. Là encore, les producteurs les plus modestes sont dramatiquement affectés par toutes ces évolutions.

Il nous faut aussi appréhender de nouveaux phénomènes culturels. Ainsi, à la mesure que s'impose le mode de vie urbain, la transmission des savoir faire culinaires et vivriers devient toujours plus incertaine. Avec le développement de l'obésité, par exemple, on mesure les effets produits sur la santé par certaines habitudes alimentaires de qualité nutritionnelle médiocre. Les maladies consécutives à une alimentation déséquilibrée constituent déjà un phénomène de santé publique préoccupant.

De nombreuses actions de terrain montrent que la fracture alimentaire n'est pas une fatalité. Leur reconnaissance est souvent encore nécessaire. Leur développement doit être renforcé. Leur mise en lien, dans chaque territoire de vie, doivent être encouragés autour de valeurs partagées...

Terres nourricières en partage : les objectifs

1) Nous devons garantir la souveraineté alimentaire pour tous...

- Encourager le développement de « maraîchages solidaires » locaux (AMAP, Jardins de Cocagne, autres formes de jardins productifs collectifs ...) engagés un programme de production à des fins sociales et d'éducation à la diversité alimentaire ;
- Faciliter l'autoproduction, par des lieux de production, des savoirs jardiniers, des solutions techniques innovants, particulièrement adaptés aux jardiniers non confirmés ;
- Engager les acteurs de la profession à rejoindre ces mêmes dynamiques.

2) Et souscrire à un engagement de qualité

- Recourir aux modes de productions respectueux des milieux et des ressources ;
- Privilégier les circuits courts et la sobriété des flux consommateurs de ressources ;
- S'engager au développement de la biodiversité des variétés et des espèces naturelles comme domestiques ;
- Garantir l'existence de programmes consistants d'éducation alimentaire.

3) Tout en encourageant la redistribution locale de la valeur et le maintien d'emplois

- Promouvoir les systèmes de vente originaux appelant la citoyenneté des consommateurs (type paniers) et l'approvisionnement de la restauration collective (restauration scolaire, foyers d'aînés...)
- Coupler la production à la transformation, (tables d'hôtes, « catering »...) créatrice de débouchés de production, de valeur et d'emplois.

Les actions qui en découlent

- 1) Repérer, au Nord comme au Sud, et rendre compte des actions locales remarquables déjà efficaces sur tout ou partie des ambitions décrites et susceptibles d'être particulièrement éclairantes et stimulantes
- 2) Organiser un grand forum de restitution et d'échange autour de ces expériences, sous l'égide du « Manifeste des Terres Nourricières en partage » déjà en circulation (projet sur Lille en 2009)
- 3) Apporter un soutien à la création de systèmes de production - distribution alimentaire locale (autrement appelé circuit alimentaire local) répondant aux critères du Manifeste des Terres Nourricières en Partage et répondant simultanément aux trois critères suivants :

